Commune de Tocqueville

Compte rendu de la réunion du conseil municipal - **N° 13 – 2017. 1**

Du Vendredi 27 mars 2017 à 20H30

-=o0§0o=

- **Présents** : Chantal DUCOURET, Gisèle LOZIER, Philippe GOHEL, Pierre ANTHOUARD, Bruno GUERARD, Julien BERTOT, Didier LOIR, Christine ROBINE, LEBEURY Daniel.
- **Absent(s) excusé(s)** : Jean- Guillaume De TOCQUEVILLE (pouvoir à P. ANTHOUARD, Delphine QUERY-VALOGNES (pouvoir à D. LEBEURY)
- **Secrétaire de séance** : Jean -Guillaume De TOCQUEVILLE : **** A noter que grâce aux moyens techniques, Jean-Guillaume de Tocqueville a assisté depuis Paris, à tout le conseil municipal par vidéoconférence.

Ordre du jour

1. Compte administratif et compte de gestion 2016

Mr LOUVEAU (trésorerie du centre des impôts de St Pierre Eglise) présente les comptes 2016 réalisés et validés.

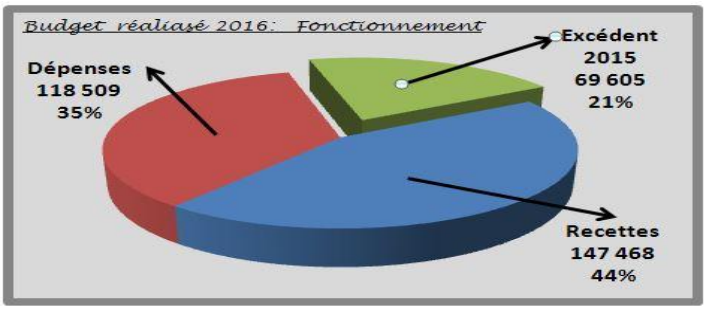

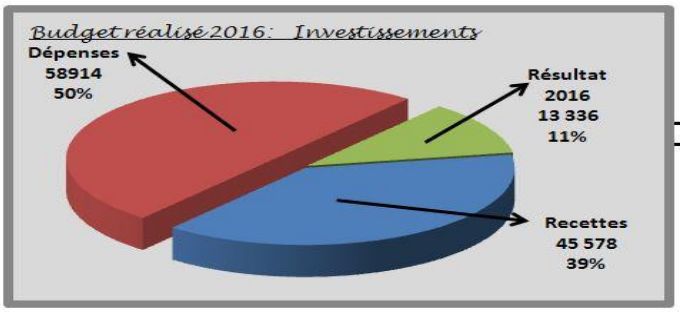

➔ **Voté à l'unanimité** : **10 voix POUR**. Le Maire ne pouvant participer au vote.

2. Affectation du résultat 2016

➔ Voté à l'unanimité : **11 voix POUR**

2 bis. Prévisions de Budget 2017 :

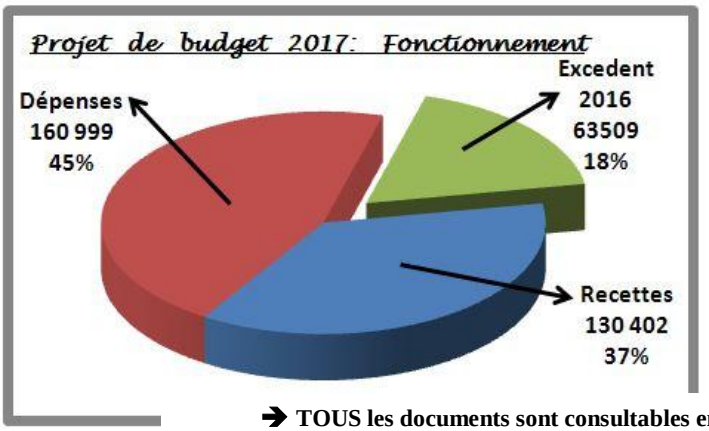

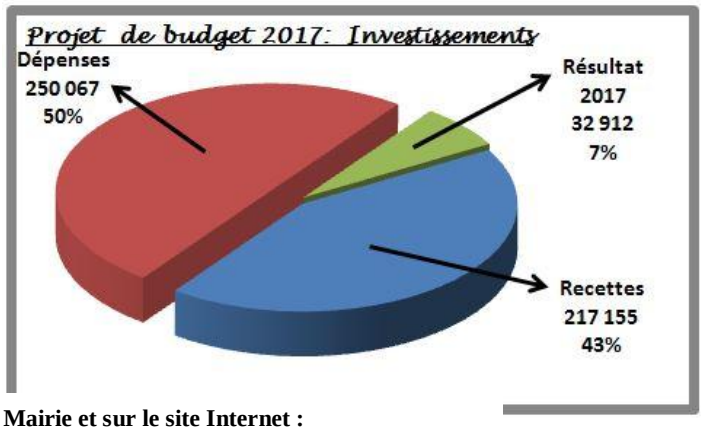

➔ **TOUS les documents sont consultables en Mairie et sur le site Internet :**

Pour l'année 2017, le conseil municipal décide de répartir 1 800,00€ de subventions selon le détail suivant :

- Elan de Tocqueville (club de foot) : 700 / Club amitié Loisirs de Tocqueville: 150 / Association sauvegarde de l'église: 100 / Société de Chasse ''la Tocquevillaise'': 50 / Anciens combattants de Tocqueville: 50
- Ligue de cancer de la Manche : 100 / Association des aveugles de la Manche: 50 / Entraide Handicapés de Montebourg : 50 / AFM Téléthon: 80 / Soins palliatifs du Cotentin: 50 / Sclérose en plaque: 50 / Union des donneurs de sang de Cherbourg : 20 /
- Amicale des écoles publiques ST Pierre: 50 / Le souvenir Français du Val de Saire: 20 / SNSM Fermanville: 20 / Banque alimentaire : 30
- Restaurants du Cœur de la Manche: 30 / Banque alimentaire de la Manche: 30 / Secours catholique de la Manche: 30 / Secours populaire de la Manche: 30 / Rêve et partage : 40
- Funcky danse : 30 / Gym volontaire St Pierre: 10 /Badminton ST Pierre 10 / Pointe Cotentin : 20.

Rappel : Pour les pratiques sportives, les attributions sont de l'ordre de 10€ par jeune à condition qu'il n'y ai pas possibilité de pratiquer l'activité dans un club de la commune, et que le club concerné en fasse la demande par écrit.

⇨ **Voté à l'unanimité : 11 voix POUR**

Frais de scolarité Ecole Notre Dame. Le conseil municipal propose de ramener le coût par élève au montant fixé par le barème départemental.

⇨ **Voté à la Majorité : 8 voix POUR : 3 voix CONTRE**

4. Taux des impôts locaux 2016 :

INFORMATION IMPORTANTE

Contrairement aux autres années, c'est la nouvelle grande Communauté de communes appelée ''COTENTIN » qui propose les taux d'imposition (Locaux et Fonciers).

****** **Lorsque vous recevrez vos feuilles d'impôts, vous verrez que les différents taux pour l'année 2017** auront complètement changé par rapport aux années précédentes.

➔ Cependant un calcul sur l'ensemble des communes du « Cotentin » a été fait afin de ne pas modifier les montants que vous aviez payés précédemment. Vous devriez payer la même somme qu'en 2016, sauf si la valeur locative de votre bien a changé (exemple construction d'une véranda).

➔ Pour plus de renseignements, renseignez vous auprès d'un(e) conseiller(e) municipal ou à la Mairie.

5. Travaux de traversée du bourg

Pour financer les travaux, un prêt de 85 000€ a été fait, les dossiers de demandes de subventions (64 000€) sont en cours d'étude dans les différents services (Ministère, Préfecture et Conseil départemental). Le dossier avec la Direction départementale des routes est complet.

➔ Les travaux 135 855,95 €, devraient démarrer dans le mois de septembre. (Voir bulletin municipal annuel de 2017)

6. Travaux de Voirie et Patrimoine (projets soumis au montant des subventions que nous recevrons)

- Il est prévu de fournir de caillou pour certains chemins. Il sera fait appel aux agriculteurs pour le transporter : 2 000€
- Des devis sont arrivés à la Mairie pour la réfection de certaines routes. La commission patrimoine va étudier les priorités : 37 003,41€
- Nous essayerons de refaire la toiture du lavoir rue d'Ozeville : 2 377,65 €
- Cimetière : réalisation d'un columbarium et un jardin du souvenir : 4 000,00 €
- Eclairage public, rajout d'un lampadaire à chaque entée du bourg et changement de réverbères pour mettre des ampoules LED : 6 710,00€
- Extension du réseau électrique pour lotissement D. ONFROY : 6 126,66€
- Eglise : L'association pour la sauvegarde de l'église envisage 29 n226 € de travaux qui seront couverts par les subventions départementale, la fondation du patrimoine et des dons. La commune n'intervient « pratiquement » pas dans ces dépenses.

7. Remboursement d'achats divers.

Une somme de 791,80€ sera remboursée à Pierre ANTHOUARD en remboursement d'achat de matériel ayant servi à la restauration des stalles de l'église.

Elles ont retrouvé leur place d'origine, nous vous engageons à aller voir ce magnifique travail effectué.

8. Départ à la retraite et remplacement de l'agent technique (ROUPSARD Bernard):

Son remplacement est prévu début mai par Elvis FLEURY. Ses journées de travail seront les mêmes, c'est-à-dire le lundi et le Vendredi.

9. Election Présidentielle :

Les 2 tours auront lieu le 23 avril et le 7 mai. Le bureau de vote sera ouvert de **8h00** à **19H00**

Questions diverses

Le renouvellement des Géraniums dans les 35 jardinières qui sont sur le mur du cimetière se fera pour un montant de 145€.

**** A ce sujet, nous sujet, nous recherchons un endroit pour le stockage d'hiver. Merci de contacter la Mairie

Conventions pour la salle polyvalente

- Une convention est déjà en cours avec Tonycfit pour la pratique sportive pour 1h00 par semaine. Celle-ci sera revue à la hausse étant donné que la pratique est passée à 2h00 hebdomadaires.
- Une seconde convention sera établie selon les mêmes conditions et tarifs pour l'association des randonneurs du Val de Saire qui utilisent la salle chaque jeudi pour y organiser leur goûter à l'issue de chacune de leurs marches.

La salle sera mise gracieusement à la disposition des marcheurs de la paroisse de St Pierre-Eglise qui organisent un goûter à l'issue d'une randonnée sur notre commune le 8 avril 2017.

Stationnement rue d'Inglevilleville :

Suite à la réclamation d'un résident, le conseil après en avoir débattu, ne souhaite pas interdire le stationnement **« temporaire »** dans cette rue ; comme dans les autres d'ailleurs.

Cependant un courrier sera remis à chacun des habitants afin de leur demander de limiter si possible le stationnement à ''demi-heure'' à cet endroit.

Infos diverses

Assemblée Générale de l'association pour la sauvegarde de l'Eglise :

Elle aura lieu le 8 avril à 10h30 dans la salle polyvalente ? Vous êtes invités à y participer nombreux.